

PROJET PEDAGOGIQUE



FAMILLES RURALES DE FOURNEAUX
90 Place de l'Eglise 42470 Fourneaux
Tél : 06 73 82 21 80 @: afr.lileauxpotes@gmail.com

Directeur : Bastien BERTHOLON

LES GRANDES LIGNES DU PROJET EDUCATIF

Familles Rurale de Fourneaux est une association du mouvement d'éducation populaire. L'Education Populaire a comme postulat que chacun doit avoir accès à un cadre favorable pour apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société. Les valeurs de l'éducation populaire reconnaissent à chacun la volonté de progresser, de s'épanouir et de développer des apprentissages citoyens et ce dans le respect de la convention des droits de l'enfant.

Les fondements de l'éducation nous invitent à penser que tous les individus ont la capacité à se développer tout au long de leur vie s'ils en ont le désir et les possibilités.

Le projet éducatif est l'émanation d'une réflexion collective d'acteurs locaux soucieux du « bien-être » des enfants et des jeunes.

La base des orientations éducatives est fondée sur une détermination collective à assumer les responsabilités, en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social. C'est pourquoi toutes les orientations et choix d'actions sont régulièrement pensés, et définis en fonction des contextes sociaux et environnementaux.

« Familles Rurales de Fourneaux » doit permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture en tant que lieu d'expérimentation et d'insertion sociale. Il se mobilise pour encourager les initiatives, la prise de responsabilités et les pratiques citoyennes. Il est un lieu de rencontres, d'échanges, où l'on peut s'exprimer, recevoir, pratiquer, partager. Il défend la citoyenneté et la laïcité.

Il est **ouvert à tous**, il est respectueux des convictions personnelles, il s'interdit toute attache à un parti, un mouvement politique, une confession, c'est un espace de tolérance et de respect.

LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le projet pédagogique donne un sens aux initiatives et aux projets de notre équipe. Nous estimons que le projet pédagogique est le référentiel de l'activité professionnelle de l'équipe d'animation.

Ce document sera le garant des projets apportés par chacun et les conditions de leur mise en œuvre.

Les parents disposeront de repères sur la vie de leur enfant durant sa présence au sein des accueils de loisirs.

Nos différents partenaires, en consultant ce projet, pourront repérer les démarches et actions mises en œuvre et ainsi, apprécieront leur pertinence en regard du projet éducatif.

LES CARACTERISTIQUES ET MISSIONS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le lieu d'accueil est situé dans l'école publique de Fourneaux et dans la salle de l'an 9. Ces lieux sont aménagés en conséquence afin que les enfants s'y sentent bien.

OBJECTIF GENERAL

L'accueil de loisirs « L'île aux potes » de Fourneaux a pour objectifs :
« Offrir aux enfants de 3 à 11 ans résidant sur le territoire de la commune de Fourneaux et ces alentours, les ressources nécessaires à sa construction et à son épanouissement ».

Il oriente sa politique éducative autour de cinq valeurs :

✚ **LA CITOYENNETE :**

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre-ensemble, dans le respect des différences.

✚ **L'OUVERTURE D'ESPRIT :**

Permettre aux enfants de développer leur curiosité et de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

✚ **L'AUTONOMIE :**

Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant.

✚ **LE BESOIN DE L'ENFANT ET DU JEUNES :**

Permettre aux enfants de vivre dans le respect des rythmes de chacun.

✚ **L'OUVERTURE :**

Faire des accueils des lieux ouverts à tous, en lien avec la vie locale, et accessible aux familles.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Trouver sa place au sein d'un groupe

L'enfant sera capable de respecter des règles de vie

Moyens :

- Les règles de vie sont établies avec les enfants sous forme ludique (Imagées avec des photos et pictogrammes pertinents afin que les - 6 de ans puissent se repérer).
- Un petit coin bien-être est mis en place, permettant à chaque enfant de s'y rendre quand il le souhaite. Ce coin est aménagé pour lire, réfléchir, respirer calmement... Un animateur est disponible à ce pôle et accessible à l'enfant pour toute demande.
- Les animateurs sont à l'écoute et disponibles pour l'enfant à tout moment de la journée. Ils reformulent les règles et sont garants de leur application.

L'enfant sera capable de coopérer et développer l'esprit d'entraide

Moyens :

- Des activités mélangeant les groupes permettent de créer un lien entre les tranches d'âge.
- Les salles et l'extérieur sont aménagés de façon à être adaptées aux jeux sportifs, facilitateurs d'entraide et de fairplay.
- Les règles de jeux sont expliquées clairement et très distinctement par les animateurs qui donnent des exemples, puis un test est réalisé par les enfants avant chaque début de partie.
- Les enfants sont sollicités pour ranger le matériel à la fin de l'activité.
- Un système de chef de table permet à chaque enfant de participer au nettoyage au temps méridien

L'enfant sera capable de prendre la parole et donner son avis

Moyens :

- Des activités d'expressions ou projets ciblés sur les mimes et le théâtre sont mis en place.
- Des temps de paroles sont organisés chaque jour sous forme de rituels pédagogiques
- Une boîte à idée est disponible à l'entrée du centre, tout le monde peut y avoir accès.
- Un temps courrier est organisé chaque jour. Les enfants peuvent tout au long de la journée déposer un mot dans une boîte aux lettres fictive. Un enfant désigné facteur distribue ensuite le courrier au moment du goûter.

L'enfant sera capable d'exprimer ses émotions

Moyens :

- Une boîte à colère est mise en place, les enfants sont invités à dessiner et exprimer leur colère sur une feuille sous forme de dessins ou simple gribouillage. Cet excès de colère sera ensuite jeté dans « la boîte à colère » afin de disparaître. Cet outil a été créé par l'équipe d'animation afin de permettre aux enfants de se décharger d'une angoisse ou sentiment négatif sur l'instant.
- Une météo des émotions est organisée en chaque début de journée via une roue ludique et imagée. Chaque enfant pourra exprimer son sentiment du jour à l'aide de cet outil pédagogique.

Développer la créativité et l'imaginaire

L'enfant sera capable créer son moment de jeu seul ou en petit groupe

Moyens :

- De nombreux jeux d'imitations (Dinette, établie, poussette et poupon...) sont installés à différents pôles dans la structure. Ces espaces de jeux sont en libres accès pour les enfants, bien que sous la surveillance de l'adulte ils y jouent en autonomie. L'animateur sollicite les enfants à ces espaces et n'hésite pas entrer dans le jeu si l'enfant en ressent le besoin.
- Les activités sont déclinées suivant un thème par semaine. Le thème est défini par l'équipe d'animation suivant les idées des enfants et exploité à son maximum dans les activités et grands jeux, afin de faire voyager les enfants dans l'imaginaire.
- L'équipe d'animation prépare avec soin l'introduction des activités et grands jeux dans le but de proposer des animations de qualités et abouties.

L'enfant sera amené à découvrir de façon ludique

Moyens :

- De nouveaux jeux sont proposés à chaque vacance. Les animateurs ont à leur disposition des ressources d'informations (livres d'activités, internet, classeurs pédagogiques...) leur permettant de se renouveler et de rechercher des nouveautés à proposer aux enfants.
- Une sortie pédagogique est organisée par semaine, elle se veut être différente et innovante à chaque fois.

L'enfant sera impliqué dans l'animation ou le jeu proposé

Moyens :

- L'équipe sera vigilante au fait que chaque enfant ait bien assimilé les règles ou la consigne. Chaque enfant sera accompagné dans le jeu proposé et sollicité lors de la partie.
- Les enfants sont responsabilisés par les animateurs lors des jeux.

Renouer les liens avec les familles

L'équipe renforcera les liens entre animateurs/parents/enfants

Moyens :

- Un espace « café/jus d'orange » est disponible chaque matin pour les parents. Cet espace permet aux parents de prendre le temps de discuter avec l'équipe d'animation.
- Les parents sont invités à entrer dans les salles d'animations, afin de découvrir les créations de leurs enfants et participer à la vie de l'accueil de loisirs.
- Le centre se terminera par un grand spectacle réalisé par les enfants où les parents seront conviés. Un pot de l'amitié sera offert aux familles à l'issue de la représentation.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

→L'inscription

Pour accéder à l'accueil de loisirs, il est nécessaire d'être adhérents à Famille Rurales. L'adhésion est confirmée par une cotisation de 32 € pour l'année civile.

Il est ensuite nécessaire de constituer un dossier d'inscription complet.

Il doit comporter les pièces suivantes :

- Fiche de liaison
- Fiche sanitaire
- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation de la CAF faisant apparaître le quotient familial
- Photocopie de la mutuelle
- Attestation de responsabilité civile
- Une fiche de réservation accompagnée du règlement permettra de réserver définitivement l'activité.

→Les horaires d'ouverture

Durant les périodes de vacances : Automne, Hiver, Printemps, Eté (juillet)

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30. Possibilité de prendre le repas.

→Le type d'activités

Les plannings d'activités découlent du projet pédagogique. Ils sont élaborés dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Ils sont construits autour d'un thème particulier.

Les techniques pédagogiques sont diverses et variées :

- ↻ **Manuelles** : Elles doivent être élaborées pour paraître intéressante aux yeux des enfants et des jeunes.
- ↻ **De temps libre** : Elles sont nécessaires car, à tout âge, on éprouve le besoin de choisir une activité, qu'il partagera avec d'autres enfants.
- ↻ **Sportives** : Elles peuvent être individuelles ou collectives.
- ↻ **Culturelle** : Elles doivent être en cohérence avec un projet d'animation
- ↻ **Sorties** : Elles doivent être ludiques. Elles intègrent un temps de projet.
- ↻ **Séjours et mini-séjour** : Ils nécessitent de créer une vie collective.
- ↻ **Les projets** : Ils peuvent être de court, moyen à long terme.
- ↻ **Stages** : Ils doivent initier l'enfant et le jeune.

→Les tarifs

Les tarifs varient en fonction des activités. Il est fixé en fonction du quotient familial.

LE ROLE DES ANIMATEURS

L'animateur n'est pas uniquement là pour encadrer et surveiller les enfants, ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée.

Il a un **rôle éducatif**, valorisant l'apprentissage de la vie en collectivité, des règles de vie en société, et des besoins de l'enfant et son rythme. Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur de prendre chaque individu en considération dans le groupe et non le groupe comme un tout. Il accompagne les enfants dans ces apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.

Il a également un **rôle de sécurité**. Sécurité aussi bien affective, morale, que physique.

Il a enfin un **rôle d'animation**, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part au responsable de l'accueil de loisirs des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

JOURNEE TYPE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

ARRIVER DES ANIMATEURS: 7h30

L'animateur responsable de l'accueil pointe **la fiche de présence** journalière sur tablette afin que le pointage de la journée s'effectue informatiquement

TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN : 7h30-9h00

Il doit être « Chaleureux, Rassurant, Sécurisant »

Avec l'enfant :

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société. L'animateur est auprès des enfants.

Avec le parent :

L'animateur échange sur l'enfant, le déroulement de la journée, fais visiter.

A la fin des accueils (matin, midi, après-midi) des enfants, informer le responsable des accueils de loisirs concernant l'absence des enfants afin de contacter les parents.

L'ACTIVITE : 9h00 - 11h15

9h - 9h30 :

- Sensibilisation et présentations de l'activité aux enfants.
- Les animateurs installent, préparent l'activité par le biais des fiche d'activités avec les enfants.

9h30 - 10h30 :

- Déroulement de l'activité des animateurs.

10h30-10h45 :

- Rangement avec les enfants.

Les enfants participent à l'installation et au rangement de l'activité. L'animateur doit donner des responsabilités aux enfants.

Toutes les activités doivent être préparées à l'avance. Les fiche d'activités doivent être transmises au responsable des accueils de loisirs. (Types d'activités, tranche d'âge, nombre d'enfants, lieu d'activités, durée, objectifs pédagogique, matériels, déroulement, critère d'évaluation). Une image de l'activité est conseillée afin de comprendre le matériel demandé.

L'animateur a essayé son activité :

Activités manuelles : un prototype a été créé afin de donner un exemple aux enfants

Activités physiques : L'animateur connaît parfaitement les règles du jeu.

L'animateur a préparé son matériel (La demande de matériel s'effectue avant que le programme sorte auprès des familles).

L'activité doit être **pertinente, cohérente, efficace, avoir un impact, viable.**

Les animateurs doivent évaluer leurs animations selon les objectifs fixés.

TOILETTE TRAJET CANTINE : 11h20 - 11h30

Les animateurs s'assurent du nombre d'enfant qui prennent le repas à la cantine. Les animateurs doivent porter un gilet jaune pour le trajet.

REPAS : 11h30 - 12h45

Les enfants qui prennent le repas à l'accueil de loisirs arrivent à 11h30/40 dans la salle de cantine avec leurs animateurs. Tandis que les autres seront à l'accueil de loisirs dans les différents espaces de jeux avec un animateur en attendant le parent.

Le temps de repas est une activité à part entière qui tend à :

- Amener à plus de convivialité et d'autonomie pendant le temps repas.
- (décoration, appropriation de l'espace, plus de responsabilité dans la gestion de son repas et du bruit)
- Apporter une sensibilisation sur l'équilibre alimentaire
- Proposer un temps d'activité où l'enfant devient acteur.
- Favoriser le vivre et le manger ensemble dans le respect et la coopération

Le repas doit être un moment convivial, de calme et de détente. Les enfants peuvent se placer comme ils le souhaitent. Les animateurs se répartiront aux tables des enfants.

Le repas est un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, autonomie dans les gestes, règles de collectivité...) Chacun est invité à goûter.

Les animateurs se doivent d'être disponibles, de favoriser la prise d'initiatives des enfants, d'aider les plus jeunes qui en ont besoin.

Un chef de table est désigné au hasard pour remplir la corbeille de pain, les pots d'eau.

Les enfants participent au débarrassage de la table. En effet, tout en restant assis ils répartissent leurs couverts, leur assiette et leur verre au milieu de la table. Le chef de table ramène le tout sur le chariot prévu à cet effet.

TEMPS LIBRE EN EXTERIEUR : 12h45 - 13h15

Les enfants jouent librement en extérieur pendant que d'autres passe le balai, nettoie les tables. Le départ de la cantine a lieu vers 13h10.

TEMPS D'ACCUEIL DU MIDI : 13h15 - 14h30

Temps calme : temps de sieste pour les petits, jeux calmes pour les grands.

Avec l'enfant :

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...

Avec le parent :

L'animateur échange sur l'enfant, le déroulement de l'après-midi.

LE TEMPS DE REPOS, TEMPS CALME, TEMPS LIBRE : 13h15 - 14h30

Très important dans la journée, c'est le moment, après le repas, où les plus jeunes vont faire la sieste (dans la salle dortoir), accompagnés d'un animateur qui les sécurisera en leur racontant une histoire, en leur faisant savoir qu'il reste attentif, même pendant leur sommeil, etc.

Pour les autres, c'est un moment où ils peuvent choisir de rester en groupes ou de prendre un peu de recul, avoir une activité libre, c'est-à-dire qu'ils peuvent choisir selon leur envie, tout en sachant ce qui est mis à leur disposition (coin lecture, coloriage, jeux de société, etc.)

Les animateurs doivent rester disponibles et veiller à la sécurité des enfants, tout en laissant ceux-ci en autonomie.

Le rôle de l'animateur sera d'aménager de nouveaux coins de vie avec les enfants en fonction de leurs envies et de leurs choix. Ces temps libres et ces temps calmes sont aussi des moments privilégiés pour un suivi plus individualisé de l'enfant (discussion, jeux à deux ou en petits groupes...).

Une présence dans chaque lieu sera établie à tour de rôle par les animateurs, de sorte à offrir à chacun aussi un temps personnel.

Il permet :

- des échanges libres et riches,
- l'autonomie et la prise d'initiatives sur des temps informels,
- l'épanouissement personnel de chacun dans le choix de ses actions,
- la découverte et l'apprentissage du respect pour soi et son rythme personnel, ainsi que pour autrui.

- La socialisation

L'ACTIVITE : 14h30 - 16h30

14h30-16h30

- Sensibilisation et présentations de l'activité aux enfants.
- Installation avec les enfants
- Déroutement des activités des animateurs.
- Rangement avec les enfants

GOUTER : 16h30 - 16h45

Temps de pause gourmande essentiel dans l'après-midi, permettant une répartition plus équilibrée des apports nutritionnels sur la journée. Il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre le temps d'activités précédents et la fin de journée.

BILAN AVEC LES ENFANTS : 16h45 - 17h00

L'animateur prend un temps avec les enfants pour faire le bilan de la journée. Il peut être animé sous plusieurs formes. Il est important de varier les méthodes pour réaliser ce bilan.

Celui-ci permet de compléter le bilan des animateurs.

TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR : 17h00 - 18h30

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de "l'au revoir", de la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale. Les départs sont échelonnés.

Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonome (Voir le temps d'accueil du matin).

Les animateur rappel aux enfants de ne rien oublier (dessin, activités manuelles, doudou, vêtements).

Les animateurs échangent avec les parents. Ils remettent la fiche de présence sur le bureau pour le lendemain.

Les animateurs de fermeture veilleront à laisser la salle et les placards rangées. Les animateurs informent leur départ.

LES MOYENS

↳ Matériel :

- Le lieu d'accueil. Cet endroit doit être aménagé en conséquence afin que l'enfant et le jeune s'y sente bien.
- Le matériel pédagogique pour les diverses activités.
- Un ordinateur
- Etc...

↳ Humain :

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.

Les animateurs participent à des temps de préparation avant chaque période de vacances.

Le directeur accompagne les animateurs dans la vie quotidienne pour veiller à la bonne application du projet pédagogique et contribuer à la formation des animateurs.

Les stagiaires bénéficient de temps d'échange réguliers avec le directeur ainsi qu'un appui formatif avec l'ensemble de l'équipe. Réunion de bilan au minimum 1 fois / semaine.

↳ Financier :

Le coût de l'action est centré sur le taux horaire des animateurs vacataires ainsi que le coût des projets d'animations.

Différents partenaires comme la CAF et la COPLER participent activement au financement de nos projets. La contribution des familles est également essentielle au fonctionnement de l'association.

LES CRITERES D'EVALUATION

Les objectifs seront fixés et évalués tout au long des actions menées dans le cadre de l'accueil de loisirs. Cela permet de vérifier la pertinence de l'action. De manière ludique des bilans seront effectués chaque fin de journée avec les enfants et les jeunes, afin de prendre connaissance des réelles portées pédagogiques des activités réalisées. De plus, des réunions bilans sont organisés 2 fois par semaine avec l'équipe d'encadrement au complet.

Divers outils de réflexion sont à la disposition des animateurs permettant un retour concret des actions menés permettant de mettre en place une réflexion et une analyse du travail de l'équipe.